

WEEK-END

VIE COMMUNAUTAIRE

Pour la pleine autonomie des femmes

MARIE-NOËLLE
L. PAQUETTE



Il y a quelques semaines, la Journée internationale de la Femme nous rappelait que malgré tous les progrès qui ont été faits dans la cause des femmes au cours des dernières décennies, tout n'est pas gagné pour la moitié féminine de la population.

Lors de la journée du 8 mars, nous avons parlé de certaines problématiques touchant tout particulièrement les femmes. Pourtant, c'est non seulement ce jour-là mais toute l'année durant que les centres de femmes travaillent à aplanir les inégalités qui perdurent dans notre société.

Un centre de femmes se veut d'abord un lieu d'accueil et d'appartenance pour les femmes de tous milieux et de tous âges. Comme le souligne Marie-Ève Boulanger, agente aux communications du Centre de Femmes du Haut-Richelieu, le Centre peut constituer une porte ouverte pour les femmes à certains moments de leur vie.

«C'est un lieu d'appartenance et de transition pour briser l'isolement des femmes qui vivent un changement important ou un moment difficile, tels une séparation, un deuil, la perte d'un emploi, la pauvreté, la

violence, la dépression...», explique-t-elle.

Johanne Ruel, directrice de Ainsi soit-elle, Centre de femmes, abonde dans le même sens: «Ainsi soit-elle accueille toutes les femmes, qu'elles soient blanches ou noires, pauvres ou riches avec ou sans enfants, vivant ou non une problématique. Un centre de femmes est un endroit pour briser l'isolement, c'est une famille qui nous permet d'être qui on est, d'être femme».

Cette mission d'accueil et d'accompagnement se concrétise à travers différentes activités, dont des ateliers et des conférences sur des sujets touchant tout particulièrement les femmes dans leur vécu. Des cafés-rencontres hebdomadaires sont également proposés.

À travers toutes ces activités, on cherche à aider les femmes à conquérir une pleine autonomie sur tous les plans de leur vie. L'engagement social est aussi fortement valorisé à travers les actions des centres.

ENCORE DES INÉGALITÉS

Comme nous le soulignons précédemment, notre société moderne et avancée n'est pas exempte d'inégalités touchant les femmes. Questionnées à ce sujet, les représentantes des centres de femmes ne manquent pas d'exemples de situations inéquitables qu'elles jugent prioritaires.

Par exemple, Johanne Ruel d'Ainsi soit-elle rappelle le fait qu'aucune loi ne protège actuellement les conjoints de fait advenant une séparation. Il arrive régulièrement que des femmes ayant élevé leurs enfants à la maison se trouvent confrontées à une séparation qui les place dans une situation très précaire, étant donné l'absence de loi réglementant le partage des biens.

Au chapitre des dossiers prioritaires, Marie-Ève Boulanger du Centre de femmes du Haut-Richelieu souligne que le Conseil du statut de la femme priorise la promotion de l'égalité et de l'équité entre les hommes et les femmes. Elle mentionne également l'importance du respect des différents droits des femmes et de la promotion de leur santé physique et psychologique.

On peut joindre les organismes présentés cette semaine aux coordonnées suivantes: Centre de femmes du Haut-Richelieu (pour toute la MRC du Haut-Richelieu): 450 346-0662

Ainsi soit-elle, centre de femmes (pour tout le territoire couvert par le CLSC de Richelieu): 450 447-3576

Cette chronique est présentée par la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville: www.cdchautrichelieu.com ou 450 357-9232. ■

